Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-200056703-20260413-DB2026041304-DE

DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR

N°2026-04-13-04

COMMUNE DE PORDIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le treize avril à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le 2 avril 2026 se sont réunis en séance publique sous la Présidence de Madame Michelle CARMES, Maire.

Sont convoqués : Michelle CARMES, Robert ROLANDO, Patricia BRIAND-FALLER, Alain LEIKINE, Isabelle ANTOINE, Pierrick LE NOANE, Carine RENAUDIER-LASSALLE, Patrick PEDRON, Annick ROUXEL-CALVEZ, Françoise BAUVI, Bertrand HARDY, Rozen AUDOUARD, Brigitte CHALVET, Philippe SAUMONT, Pierre-Emmanuel FAUJOUR, Thierry VAUDIN, Françoise VATIER, Johan HECQUARD, Corentin LE GALL, Solène ARZUR, Kevin LAINE, Clémence DIRMEIKIS, Marion MEREL, Victor IKEAKOR, Gilbert MALLEDANT, Martine BOSCHER, Loïc TARDY, Laëtitia MORIN, Fanny DELVALLEE, Anthony HOURDEL, Léo TOUPIN, Pascal URO, Martine BOUTRY.

ETAIENT PRESENTS : Michelle CARMES, Robert ROLANDO, Patricia BRIAND-FALLER, Alain LEIKINE, Isabelle ANTOINE, Pierrick LE NOANE, Carine RENAUDIER-LASSALLE, Patrick PEDRON, Annick ROUXEL-CALVEZ, Bertrand HARDY, Brigitte CHALVET, Philippe SAUMONT, Pierre-Emmanuel FAUJOUR, Thierry VAUDIN, Johan HECQUARD, Corentin LE GALL, Solène ARZUR, Kevin LAINE, Clémence DIRMEIKIS, Marion MEREL, Victor IKEAKOR, Gilbert MALLEDANT, Martine BOSCHER, Loïc TARDY, Laëtitia MORIN, Fanny DELVALLEE, Anthony HOURDEL, Léo TOUPIN, Pascal URO, Martine BOUTRY.

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ (E.S) :
Françoise VATIER donne pourvoir à Corentin LE GALL
Rozen AUDOUARD donne pouvoir à Annick ROUXEL CALVEZ
Françoise BAUVI donne pouvoir à Johan HECQUARD

ABSENT(S) / EXCUSE (E.S) :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Patricia BRIAND-FALLER

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 33

***

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-200056703-20260413-DB2026041304-DE

4. Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal :

Rapporteur : Monsieur Robert ROLANDO, Premier Adjoint au Maire en charge de l'administration générale, ressources humaines et sécurité

Pièces annexes : Projet de règlement intérieur du Conseil Municipal

RAPPORT DE SYNTHESE

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-8 du Code général des collectivités territoriales, dans les communes de 1 000 habitants et plus, le Conseil Municipal doit établir son règlement intérieur dans les six mois suivant son installation.

Ce règlement fixe, pour toute la durée du mandat, les règles de fonctionnement du Conseil Municipal relatives :

- À la préparation,
- À la tenue et au déroulement des séances,
- Au compte rendu des décisions,
- Aux conditions d'exercice du mandat de conseiller municipal,
- Ainsi qu'aux droits et obligations des groupes politiques.

Dans la perspective de la définition des membres des commissions permanentes, il est apparu nécessaire de procéder à une révision et une actualisation du règlement intérieur existant, afin de permettre notamment l'élargissement de la participation aux commissions aux membres des groupes politiques autres que les conseillers municipaux, conformément aux possibilités offertes par les textes.

Le projet de règlement intérieur mis à jour intègre donc l'ensemble de ces adaptations.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter ce règlement intérieur révisé.

DELIBERATION

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-8 ;

Vu le projet de règlement intérieur annexé ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide :

- **D'adopter** le règlement intérieur du Conseil Municipal (annexé)
- **De préciser** que ce règlement s'appliquera pour toute la durée du mandat municipal, sauf modification ultérieure par délibération.

Fait et délibéré les mois, jour et an susdits
Pour extrait conforme,
Madame Le Maire,
Michelle CARMES.

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-200056703-20260413-DB2026041304-DE